

LA CRISE SANITAIRE, LA VILLE ET L'HABITAT : QUESTIONS POUR LA RECHERCHE

Appel à contribution

Les coopératives d'habitant.e.s à l'épreuve de la crise sanitaire.

Le contexte actuel invite à revisiter complètement le modèle de la ville urbaine du XXème siècle. Les fléaux qu'ils soient sanitaires ou écologiques, sociaux ou économiques, viendront indubitablement modifier notre rapport au territoire, c'est-à-dire « l'espace dont on dépend » pour reprendre les mots de Bruno Latour (webinar du 19/05/2020 – ICPC). Si la ville du XXème est néolibérale, en ce sens qu'elle se fonde sur une pléonexie généralisée et qu'elle creuse structurellement les inégalités (Gentrification, Bidonvilles, etc.), celle du XXIème siècle devra s'adapter aux changements environnementaux et sociaux qui vont s'imposer à nous.

L'épreuve que nous traversons avec le Covid-19 est l'occasion d'observer finement un modèle innovant d'habitat urbain, les coopérative d'habitant.e.s, ce que ce modèle « produit, révèle, accélère ou rend obsolète ».

Les coopérative d'habitant.e.s. appartiennent à ce qu'on appelle en France l'habitat participatif. La dimension coopérative est consubstantielle à ces modes d'habitation qui impliquent le collectif dès l'origine du projet et associent ses futurs habitants à toutes les étapes de sa réalisation, dans une « logique de partage et de solidarité » comme les définit l'article 47 de la Loi ALUR :

« L'Habitat Participatif est une démarche citoyenne qui permet à des personnes physiques de s'associer, le cas échéant avec des personnes morales, afin de participer à la définition et à la conception de leurs logements et des espaces destinés à un usage commun, de construire ou d'acquérir un ou plusieurs immeubles destinés à leur habitation et, le cas échéant, d'assurer la gestion ultérieure des immeubles construits ou acquis. En partenariat avec les différents acteurs agissant en faveur de l'amélioration et de la réhabilitation du parc de logements existant public ou privé et dans le respect des politiques menées aux niveaux national et local, l'Habitat Participatif favorise la construction et la mise à disposition de logements, ainsi que la mise en valeur d'espaces collectifs dans une logique de partage et de solidarité entre habitants. (...).»

La dimension coopérative du modèle promu en France par le mouvement HABICOOP¹ s'inspire des coopératives suisses et se distingue au sein de l'habitat participatif par sa propriété collective, pensée comme une alternative au marché immobilier actuel. Ainsi, les habitant.e.s d'une telle coopérative créent une société ad-hoc, dont ils sont sociétaires. Par son système de valeurs, ces sociétés refusent de spéculer sur le marché immobilier, les habitants ne vendant plus « leur » bien, mais des parts sociales déconnectées de la valeur marchande dudit bien. Nous sortons ainsi du modèle ordinaire français qui ne propose que deux voies possibles : la location ou la pleine propriété au sein du marché immobilier libéral. C'est un choix politique fort de ses habitant.e.s qui renoncent en quelque sorte à appartenir à la « France des petits propriétaires », qui est dans l'imaginaire collectif une source de réussite et de sécurité patrimoniale. C'est une troisième voie, où la dimension coopérative prédomine, parce qu'elle semble plus utile socialement à ces habitant.e.s.

Il ne s'agit pas seulement d'un statut au sens juridique du terme. Il s'agit de coopérer. Le terme vient du latin « cum operare » : faire, oeuvrer ensemble. Operare vient lui-même de « opus » qui signifie l'œuvre : l'accent est mis sur le résultat, sur l'objectif à atteindre. Nous entendons par coopération « un processus d'interactions entre personnes ou membres d'un groupe d'individus. Ceux-ci visent à réaliser un objectif spécifique par le partage des tâches et des responsabilités. La recherche des

¹ <http://www.habicoop.fr>

interactions passe alors par la reconnaissance réciproque d'expertise et la confiance mutuelle lors de l'identification de buts communs. Dit autrement, la coopération suggère donc l'idée que chacun apporte ses propres capacités et compétences qui toutes assemblées permettront la réalisation de l'œuvre. Ces forces/compétences semblent non pas agir parallèlement, dans un même effort, vers un même but, mais bien se conjuguer, se mêler, entrer en inter-action et donc par là-même se transformer mutuellement, s'altérer pour réaliser l'œuvre commune.

Ainsi, les habitant.e.s de ces lieux ont fait le choix d'un modèle alternatif de logement, en cherchant ce qui leur convenait autour de la coopération. Ils ont, sans le savoir, mis en oeuvre des gestes barrières au sens de Bruno Latour en les appliquant au segment du marché immobilier d'une part, mais également à leur environnement d'autre part : "C'est que l'injustice ne se limite pas à la seule redistribution des fruits du progrès, mais à la façon même de faire fructifier la planète. Ce qui ne veut pas dire décroître ou vivre d'amour ou d'eau fraîche, mais apprendre à sélectionner chaque segment de ce fameux système prétendument irréversible, de mettre en cause chacune des connections soi-disant indispensables, et d'éprouver de proche en proche ce qui est désirable et ce qui a cessé de l'être" (Bruno Latour, Les gestes barrières, in AOC). Ils ont abandonné la spéculation immobilière pour se centrer ce qui leur semble désirable : une ville conviviale (Illitch).

Il ne faut pas seulement entendre la convivialité au sens commun du terme, mais au sens de Ivan Illitch : *« J'entends par convivialité le contraire de la productivité industrielle (...) les interrelations continues, autonomes et créatives entre les personnes, et entre celles-ci et leur environnement. Et cela en opposition aux réponses conditionnées qui leur sont imposées par d'autres ou par un environnement artificialisé. »* (Cité par Lisa Peattie, Villes Conviviales, in La possibilité d'une ville conviviale, Revue du MAUSS, n°54, p.29). Partant, la dimension conviviale constitue une réponse, ou de moins une hypothèse de recherche, à la crise sanitaire par le modèle qui l'incarne.

Ces coopératives d'habitant.e.s ont donc éprouvé (et éprouvent encore) la crise sanitaire par des interrelations entre les personnes, entre celles-ci et leur environnement (humain et non humain). Il s'agit d'une épreuve au sens pragmatique du terme. Comment ces habitats alternatifs ont-ils agi pendant cette crise sanitaire ? Y'a-t-il eu une spécificité de réponses ? Peut-on les qualifier pour éventuellement les essayer en dehors de ce modèle ? Il s'agira alors de mieux comprendre quelles ont été et quelles sont ces interrelations ; en quoi elles sont une forme de résilience à la crise sanitaire et une voie nouvelle pour la ville du jour d'après.

Ce qui nous semble intéressant dans une recherche future serait de **construire une recherche-action sur ce que la crise sanitaire a fait-faire aux coopératives d'habitant.e.s**. Il sera alors possible de contribuer à imaginer des utopies concrètes pour la ville de demain !

Lyon, le 25 Juin 2020

Sandrine AMARE, phd, ESSSE, amare@essse.fr

Nicolas BERUT, ingénieur social, membre d'une coopérative d'habitant.e.s
nicolas@berut.org